

Bref compte rendu du Conseil Scientifique du 15 septembre 2015

- Informations du Président et du Vice-Président du Conseil Scientifique

Succès, lors de la première vague d'appel d'offres, du projet sur l'insuffisance cardiaque du Pr Rossignol (9 millions d'euros ; projet sur 5 ans)

D'autres projets sont en cours d'examen : sur 30 déposés, 5 sélectionnés dans la première vague.

Un point sur Lorraine Université d'Excellence (LUE) : thématique ingénierie englobante ; objectif : intégration de l'ensemble de la communauté.

Répartition : 80%-20% non fléchés

A l'heure actuelle : 7 groupes de travail s'activent pour le montage de projets pertinents.

Les propositions devaient être remontées pour le 15 septembre.

BUDGET de l'ESR : il manque mécaniquement 200 à 300 millions pour les 75 établissements.

T. Mandon a annoncé qu'il défendrait le budget et il est en attente d'arguments pour l'augmenter.

Augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans les universités cette année : 50 000 étudiants. Le budget en revanche n'évolue pas à la même vitesse.

Question ouverte de la SELECTION EN MASTER : actuellement, ce sont les tribunaux qui règlent le problème. Certains se rabattent sur un tirage au sort, par exemple en droit lorsqu'on a 50 places pour 2500 demandes.

Le lancement du CPER a eu lieu les 7 et 8 septembre en présence de l'Etat et de la Région.

Résultats encourageants, nous dit-on, à l'ANR : 27% des dossiers retenus au second tour. (22 dont 10 en coordination).

3,7 millions d'euros ont été demandés pour l'UL.

Les opérations de préparation en vue de l'organisation du futur projet quinquennal vont démarrer sous peu.

Mise en route de *The conversation France* [cf. courriel de la présidence du 21 septembre].

Mobilisation de l'université pour les migrants : une réflexion est engagée.

La cellule juridique de la direction de la recherche change de nom et devient une sous-direction valorisation et innovation.

- Avis sur le budget de la mission recherche 2016

Prise en charge des fluides en central.

MSH : le financement reste inscrit dans le budget car la MSH continue.

Pour l'appel à projet Région : on attend la mise en place de la nouvelle région ;

Pour l'instant, on travaille sur la base de l'existant.

L'avis est unanimement favorable, puisqu'il s'agit de la répartition.

Nous rappelons néanmoins que les notes de l'AERES n'ont pas vocation à entrer dans le calcul de la répartition de moyens.

- Discussion sur l'avenir du laboratoire ETHOS (Pratiques professionnelles : aspects méthodologiques éthiques et juridiques - EA 7299) suite au retour de l'évaluation ministérielle à mi-parcours. L'équipe devient transitoirement une équipe interne, jusqu'à la mise à jour du projet dans le prochain quinquennal.

- L'avis sur la convention UL-SATT est reporté

- L'avis sur la convention de création du GIS GEODENERGIES donne lieu à un petit échange autour de la place des SHS dans ce type de dispositif, la convention comportant dans la rubrique « objet » l'avant-dernier point suivant : « faciliter l'acceptation sociétale en soutenant une approche pluridisciplinaire incluant les compétences économiques et sciences humaines & société. » Or, le rôle des SHS n'est pas – à notre avis – de « faciliter l'acceptation sociétale », mais de permettre une **réflexion critique** ! (et indépendante...) sur la pertinence, les conséquences, le sens etc. de ce type de recherche. On nous répond qu'il s'agit d'une maladresse de langage.

Il nous semble du reste que ce type de recherches et de conventions demanderait également que le CS débatte de leurs implications éthiques.

4 abstentions (dont les nôtres)

- Une demande de financement FEDER au fil de l'eau est retenue à l'unanimité.

- 3 demandes de subvention pour colloques auprès du CD 57 (campagne 2015) obtiennent une réponse favorable, avec 6 abstentions (nous votons pour)

- Sur la question des **ZRR** : une information sur la protection du potentiel scientifique et technique (interventions de MM. Molter (fonctionnaire sécurité défense, et Husson chargé de mission sécurité-défense)

On nous explique la nécessité et le mécanisme de protection, en évoquant 5000 atteintes au PST au cours des 4 dernières années.

Les ZRR ne sont qu'un des outils de ce dispositif.

Beaucoup de questions, peu de réponses vraiment rassurantes.

L'établissement essaye d'être le plus bienveillant possible. Cependant qui pourra entrer dans une zone ZRR ? Qui pourra y rester dans le temps ? Quand les décisions arriveront-elles ?

Quels sont les recours et les justifications d'une décision ? Quelle sera la mise en œuvre sur le matériel numérique ?

La bonne nouvelle est peut-être que les étudiants avant le M2 seront considérés comme de simples visiteurs.

- Désignation d'un membre du CS à la Commission du numérique (remplacement de M. Sterpenich) : Fabrice Mutelet

- Désignation d'un membre du CS au CPCS (remplacement de Mme Valence)
pas de candidature pour l'instant

- Désignation de membres du CS pour participer au comité de sélection des dossiers de l'AAP
Valorisation non économique : Clotilde Boulanger et Marie-Louise Costantini

Questions diverses

- Rappel des critères pour les délégations CNRS : priorité aux nouvelles demandes: qualité du dossier; valeur ajoutée pour la personne et pour l'UL, respect des 8 axes, mobilité géographique et recherche de l'interdisciplinarité.

- Rapport de l'OST (Observatoire des Sciences et des Techniques) = selon le VP, une cartographie intéressante, en ce qui concerne l'UL, au moins à deux égards : augmentation des co-auteurs internationaux; augmentation régulière de l'impact de nos publications.

Maxime Amblard
Françoise Willmann
Elus obstinéEs